



Assemblée Générale du 15 Septembre 2020

Après émargement, début des travaux à 19h
inscrits au 31/12/2019 donc quorum à 1001

Le quorum : 100 (10%)

Nombre de membres présents : 47

Nombre de membres représentés : 68

Donc quorum atteint

Les décisions doivent être prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Unanimité de l'assemblée pour le vote à main levée.

L'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer sur les points suivants:

A.	VOTE DES COMPTES RENDUS DES AG DE MARS 2019.....	2
B.	RAPPORT MORAL.....	3
C.	RAPPORT D'ACTIVITES.....	5
D.	RAPPORT FINANCIER.....	14
E.	RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES.....	18
F.	VOTE DES RAPPORTS.....	18
G.	BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2019/2020.....	19
H.	COTISATIONS 2020/2021 POUR INFORMATION.....	20
I.	CANDIDATS AU COMITE DIRECTEUR.....	21
J.	INTERVENTIONS DES ELUS.....	22
K.	QUESTIONS DIVERSES.....	22
L.	CONCLUSION ET REMERCIEMENTS.....	22

Représentants présents :

M. KARI, adjoint aux sports de la ville de Moulins

M. FAYE, adjoint aux sports de la ville d'Avermes

M. LABONNE, adjoint aux sports de la ville d'Yzeure

SIGNORET PHILIPPE,

Représentant des Thermes de Bourbon l'Archambault

M. TAVERNIER, Président Départemental Fédé SPT

Représentants excusés :

M. PERISSOL, représenté par M. KARI

M. DENIZOT, représenté par M.FAYE

M.PERRIN représenté par M.LABONNE

Est désignée président de la séance : Helena KOZMA – PAUL

Est désignée secrétaire de séance : Eléonore OLEJNICZAK



A. VOTE DU COMPTE RENDU DE L'AG DE MARS 2019

Le compte rendu est consultable sur le site internet de l'ALGAM :
<https://www.algam-association.com/vie-de-l-association/assemblees-generales.html>

Compte rendu de l'AG de Mars 2019 :
Pour : 115 Contre : 0 Abstentions : 0



B. RAPPORT MORAL

Présenté par Helena KOZMA – PAUL, Présidente

Mesdames et Messieurs les représentants des collectivités territoriales,

Mesdames et Messieurs les représentants de la Fédération Sport Pour Tous,

Mesdames et Messieurs, adhérents, bénévoles et animateurs.

Nous voici à nouveau réunis pour notre Assemblée Générale annuelle qui aurait dû se dérouler le 17 avril 2020 reportée à ce jour suite au confinement dès le 14 mars 2020 et cela a entraîné l'arrêt de toutes les activités.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence aujourd'hui. Par votre nombre vous témoignez de l'intérêt que vous portez aux activités de l'association. Vous savez aussi que c'est grâce à vous que l'ALGAM perdure depuis plusieurs années.

Il est important de rappeler les valeurs de notre association qui sont celles de notre fédération Sport Pour Tous.

Promouvoir dans une ambiance de convivialité, de partage et d'échange la mise en œuvre des activités physiques et sportives de détente et de loisirs pour tous âge et cela dans tous les milieux en tant que facteur de santé et bien sur favoriser le bien-vivre ensemble

En effet la diversité de nos activités nous permet d'accueillir des adhérents dès 1 an à plus de 80 ans en pleine santé, ou avec des pathologies diverses qui nécessitent des activités adaptées.

Concrètement l'ALGAM met en œuvre cet objectif et vous propose un large éventail de disciplines pour répondre aux attentes de chacun en calculant au plus juste la contribution financière des pratiquants en s'adaptant aux besoins et aux demandes de tous public, grâce :

- Aux aides de notre fédération, pour la mise en œuvre de stages de perfectionnement ou de découverte de nouvelles pratiques sportives pour les animateurs, pour la préparation de certificat de qualification professionnelle pour de nouveaux animateurs.
- Aux aides de trois communes Avermes, Moulins, Yzeure qui mettent gratuitement à notre disposition des salles de sport.
- A l'aide de Moulins Communauté qui met à notre disposition des créneaux à la piscine moyennant un droit d'entrée abordable.



- A l'aide du collège Emile Guillaumin qui met à disposition gratuitement son gymnase (ce qui permet de pallier ponctuellement à des indisponibilités des salles au Palais des Sports)
- A l'aide financière de l'Etat pour le SSBE ce qui a permis de maintenir les activités adaptées.
- A la Caisse d'Epargne notre partenaire pour l'impression de nos flyers.
- A nos 17 animateurs permanents auxquels vous êtes très attachés qui ont chacun leur spécificité, et qui en plus de leur compétences et disponibilités, répondent à vos attentes et démontrent leur capacité à s'organiser pour se remplacer à chaque absence de l'un d'entre eux.
- A tous les adhérents, c'est grâce à votre fidélité et aux nouveaux arrivants que l'association maintient ses effectifs.
- A nos bénévoles élus du Comité Directeur qui animent, organisent, coordonnent, gèrent et veillent de manière permanente au bon déroulement de la saison, sans oublier les bénévoles qui se rendent disponibles ponctuellement pour les inscriptions et les manifestations diverses.
- A notre partenaire privé, Les Thermes de Bourbon l'Archambault pour la pratique d'aquagym en eau thermale.
- Et enfin l'EAMYA pour notre partenariat.

L'ALGAM est une association vivante dont la réussite tient à l'implication de tous et pour perdurer doit savoir accueillir de nouveaux bénévoles pour nous accompagner et permettre que chaque nouvelle saison puisse recommencer.

Nous avons besoin de vous, je vous invite à laisser vos coordonnées ou à prendre contact avec les membres du Comité Directeur, si vous voulez et pouvez vous impliquer à nos côtés.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne saison sportive.

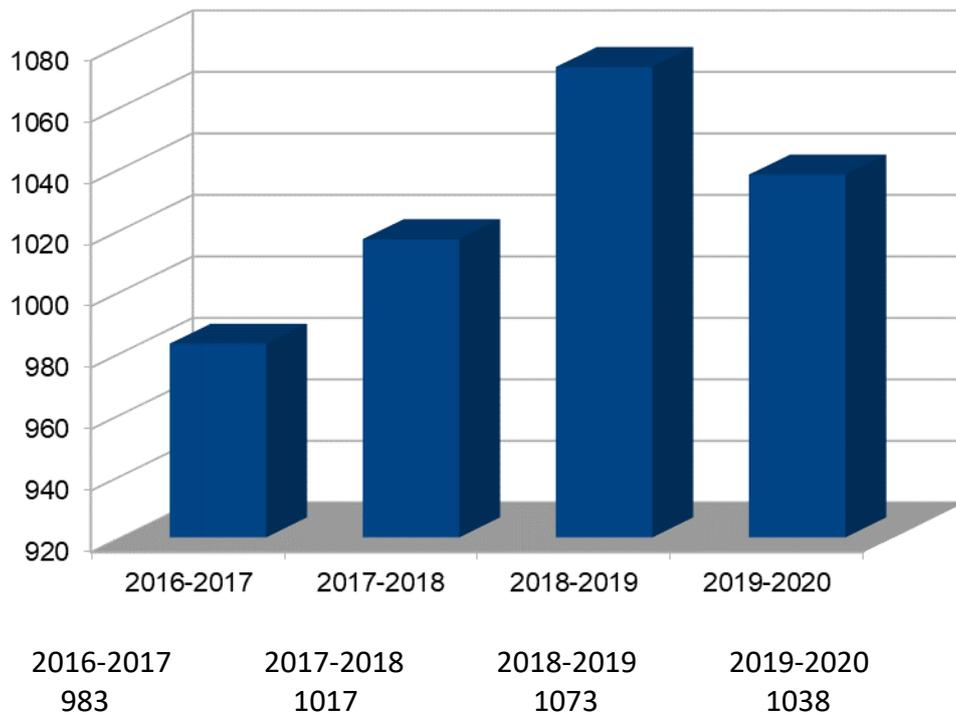


C. RAPPORT D'ACTIVITES

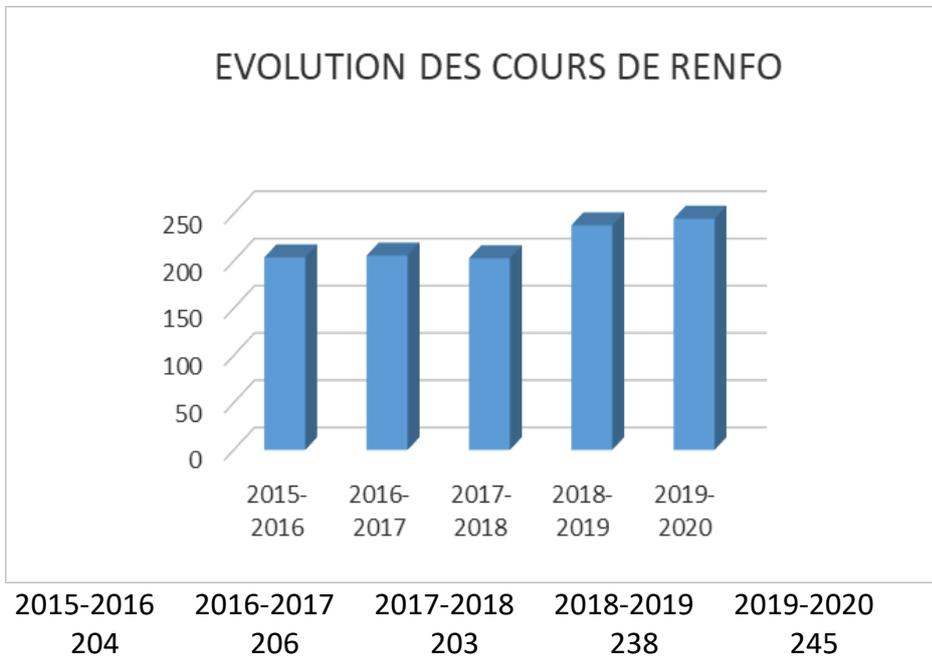
Préparé et présenté par Marion Terrasse, Secrétaire

Ce rapport fait le point des actions réalisées par notre association depuis la précédente AG du 19 mars 2019

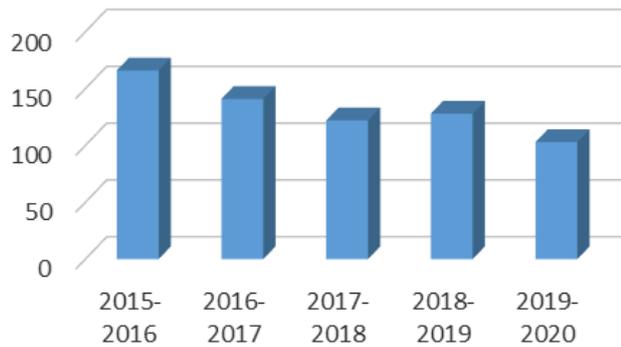
- **Présentation de l'association en quelques graphiques**
- Graphe 1 : Effectifs : légère diminution des effectifs : 1038 adhérents contre 1073 l'année précédente



Graphe 2: évolution des cours

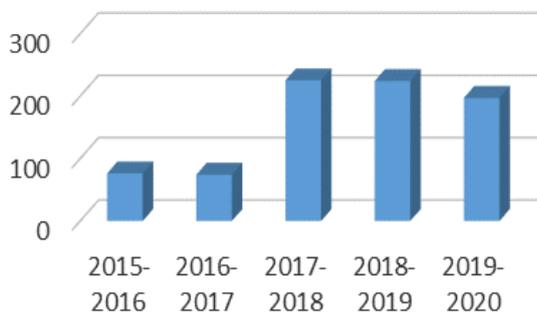


EVOLUTION DES COURS DE DANSE



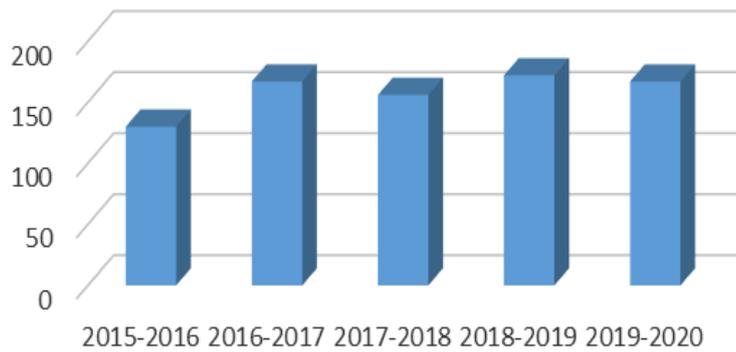
2015-2016 2016-2017 2017-2018 2018-2019 2019-2020
166 141 122 128 103

EVOLUTION DES COURS DE GYM DOUCE



2015-2016 2016-2017 2017-2018 2018-2019 2019-2020
76 74 225 224 197

EVOLUTION DES COURS DE PISCINE



2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
130	167	156	172	167

EVOLUTION DES COURS D'ACTIVITES ADAPTEES



2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
		4	29	41

EVOLUTION DES COURS DE MARCHÉ



2015-2016

90

2016-2017

87

2017-2018

101

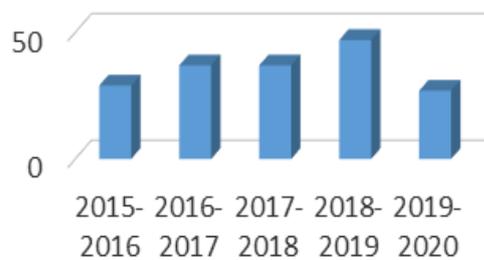
2018-2019

122

2019-2020

113

EVOLUTION DES COURS POUR ENFANTS



2015-2016

29

2016-2017

37

2017-2018

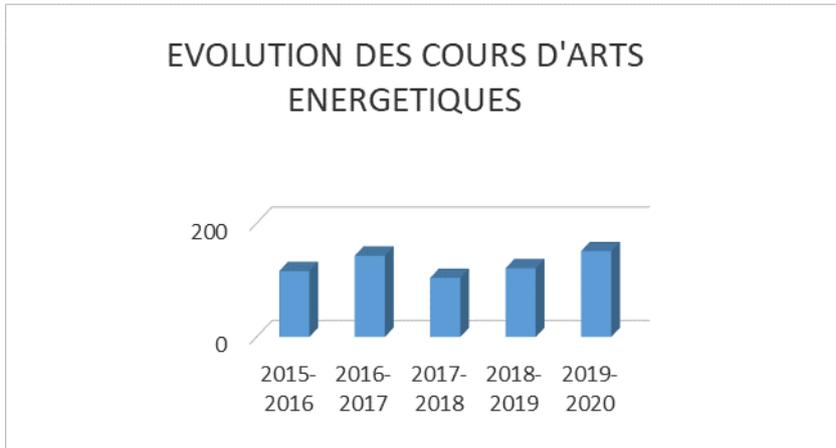
37

2018-2019

47

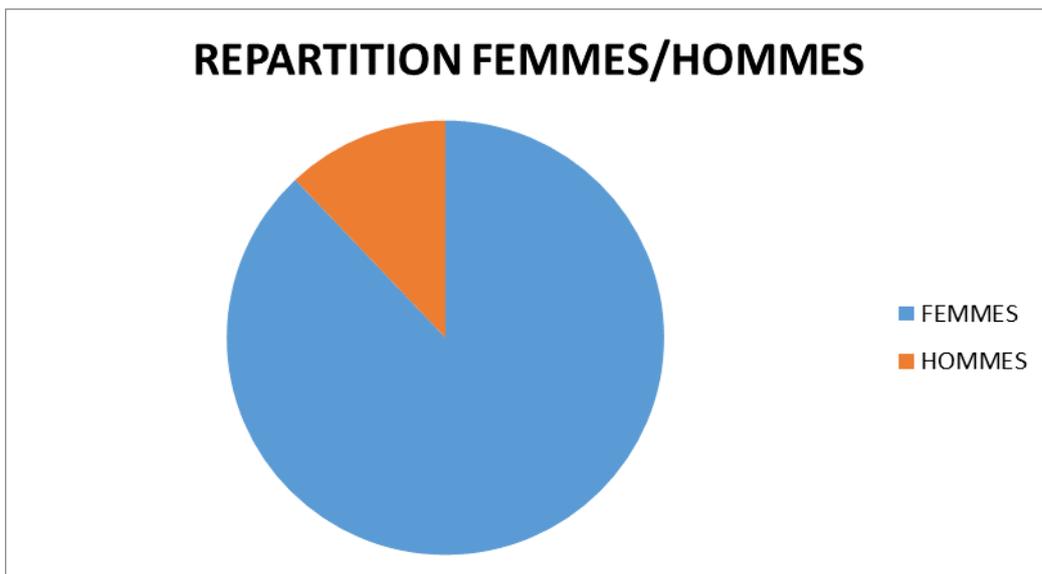
2019-2020

27



2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
116	143	104	121	151

Graphe 3 : répartition hommes / femmes : 913 Femmes / 125 Hommes





- **Divers**

Maintien avec une très légère augmentation des plus de 60 ans

La plus grande catégorie des adhérents ont entre 60 et 69 ans (39%)

- **L'offre et le suivi des cours**

Tous les cours de la saison précédente ont été maintenus.

Nouveau cours : initiation au self défense + un cours supplémentaire de yoga
Sport et santé mis en place

Les 2/ 3 des activités sont des activités de gym

Les cours de renforcement de gym douce et de cardio représentent 50% des adhérents

Les effectifs sont en baisse dans les cours de danse.

Les effectifs en pilates sont en hausse

Les effectifs en Piscine se sont maintenus

Augmentation des effectifs dans les cours énergétiques

Dans l'ensemble le remplacement des cours a été assuré. Merci aux animateurs parfois amenés à assurer un cours au pied levé.

- **Nos collaborateurs**

Changement au niveau de l'équipe d'animation : Nicole BARRALON (yoga) et Jean Michel RAY (initiation au sel défense) ont rejoint l'association

Départ d'Aleksandra. Nous la remercions pour son implication. Elle est remplacée par Eléonore en qualité d'agent administratif.

Loïc est en stage pour deux ans : il assure quelques heures dans les cours de Fabienne et Sarah et quelques heures administratives.

Au niveau des formations : deux animatrices ont suivi une formation pendant le confinement.



- **Continuité du DLA : Dispositif local d'accompagnement**

Un diagnostic sur notre association conduit par Auvergne Active, financé par l'Etat et la Caisse des Dépôts, il n'a donc rien coûté à l'Algam.

Ont été examinés : le projet de l'association – la situation financière - les ressources humaines (salariés et bénévoles) – les statuts – la gouvernance.

Ces nouveaux statuts conduisent à une nouvelle gouvernance avec une meilleure répartition des rôles entre le CD (l'organe de décision) et le Bureau (l'organe exécutif).

Les fiches salaires ont été confiées à PSLA, elles sont ne plus faites par les bénévoles de l'Algam

- **Le Téléthon**

L'Algam a participé le samedi 23 novembre à l'organisation de 2 marches sur la commune d'Avermes dans le cadre du téléthon à la place de l'Amicale des Randonneurs Avernois. Environ 70 personnes ont participé et 300€ ont été reversés à l'AFM Téléthon. Merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés. Il ya eu moins de monde que l'année précédente.

- **Autres manifestations :**

- Forum des associations
- Salon des familles
- Association en folie
- Annulation de Vin scène pour septembre 2020

- **Les inscriptions Septembre 2019**

Mise en place les inscriptions en ligne à la rentrée de septembre 2019. Le logiciel de l'association est prêt, le dernier obstacle est lié à l'inscription à faire en même temps auprès de la fédération SPT.

- **Les inscriptions Septembre 2020**

Modalités particulières : inscriptions dans la salle de basket du palais des sports

Limitation des inscriptions dans les cours en fonction de la capacité des salles

Respect des gestes barrières

Protocole sanitaire mis en place.

Demande aux adhérents de respecter le protocole sous risque de se faire exclure des cours.

Au 3 septembre 2020 : 502 Adhérents

Inscriptions en baisse



•PERIODE DE COVID

Tous les salariés de l'ALGAM ont été mis en chômage partiel du 17 mars au 31 Août 2020. Ils ont été rémunérés à 100% et il y a eu une prise en charge de 84% par l'Etat.

Les cours n'ont pas repris en juin 2020.

Compte tenu de la situation, une remise de 22 euros aux anciens adhérents est accordée pour la rentrée de septembre.

Suppression du forfait multicours et des bons d'essais

Demande aux adhérents d'apporter leur matériel personnel quand cela est possible.

Merci de votre attention

D. RAPPORT FINANCIER

Présenté par Mireille BURTIN, Trésorière de l'Association

RAPPORT FINANCIER DE LA SAISON SPORTIVE 2018-2019

- Recettes

Cotisations nettes	93 796.20
Subventions (SYLAE)	2 888.89
Subvention SSBE	1 000.00
Produits financiers	1 092.86
Produits exceptionnels	146.02
Don	80.00

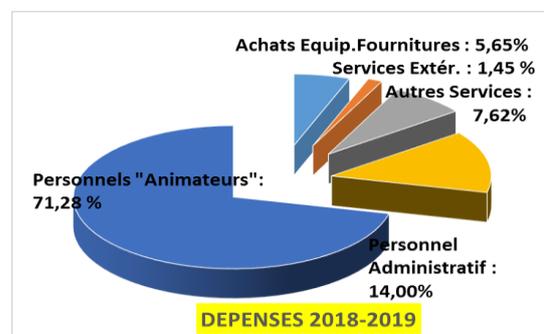
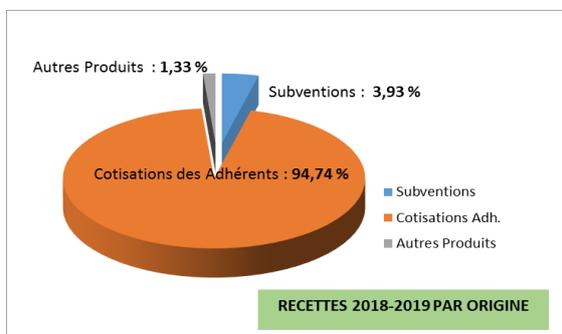
Total des Recettes 99 003.97

- Charges

Achat Approvisionnement (Fournitures, équipements...)	5 582.73
Services extérieurs (locations maintenance...)	1 436.77
Autres Services Extérieurs (formations, déplacements)	
Des Personnels, frais de téléphone affranchissement...)	7 527.02
Salaires et charges salariales	84 251.31
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Personnel Administratif</i> (13 828.97) • <i>Personnels « Animateurs »</i> (70 422.34) • 	

Total des Charges

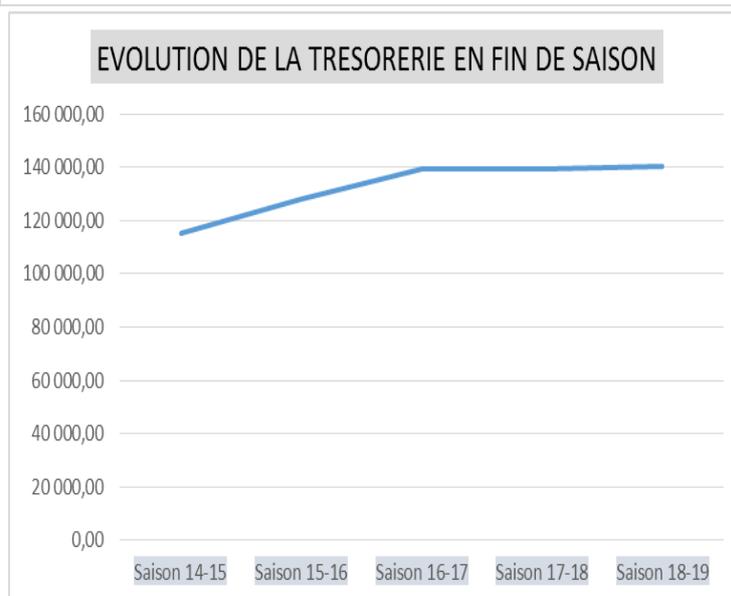
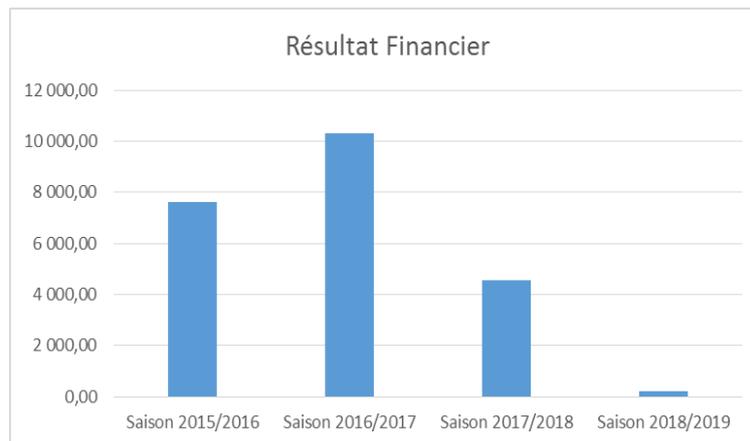
98 797.83





- **Résultat**

- Au 31 Août 2019 (fin de la saison sportive 2018-2019) un excédent financier de **206.14 €** était dégagé suite à des dépenses exceptionnelles de communication (Tee-Shirts – Gobelets....) (rappel des excédents financiers antérieurs : Saison 2015-2016 : 7 615.77 € - Saison 2016-2017 : 10 323.03 € - Saison 2017-2018 : 4 561.80 €)
- A la même date (saison 2018-2019 clôturée et saison suivante non démarrée), la trésorerie s'élevait à 140 643.07€ (contre 139 564.53 € au 31 Août 2017 et 139 373.88 € au 31 Août 2018) répartie entre les Avoirs en Banque : Compte courant : 1 229.10 € - Livret A : 2 462.32 € - Compte Epargne Associatif : 136 801.65 € et Caisse : 150.00



RAPPORT FINANCIER – EXERCICE 2019 –



1 - L'EXECUTION BUDGETAIRE

- Recettes

Cotisations nettes des adhérents	95 283.10
Subventions Etat pour mise en place SSBE	4 000.00
Subvention Etat (SYLAE) pour aides sur salaires	1 553.10
Produits Exceptionnels	217.34
Produits financiers	913.24

Total des Recettes 101 966.78

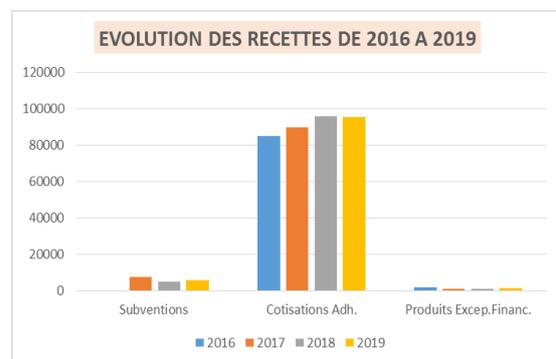
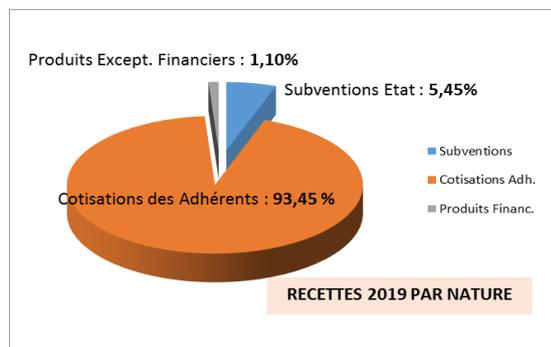
Par ailleurs, à ces recettes il convient de rajouter les Aides Indirectes apportées au niveau des :

* Ressources humaines par le bénévolat estimé en 2019 à 29 519.00 €

* Collectivités Territoriales par la mise à disposition gratuite de salles et locaux. Ces aides sont chiffrées à 57 889.00 € pour l'exercice soit :

- Conseil Départemental (local à la MDDS) : 1 190.00 € (estimation)
- Conseil Départemental (gymnase Collège E.Guillaumin) : 1 500.00 € (estimation)
- Mairie d'Avermes (salle de sports) : 7 520.00 €
- Mairie de Moulins (salles de sports) : 40 870.00 €
- Mairie d'Yzeure (salle H.Auclert + gymnase Bellevue + salle Ysatis) : 1 204.00 € (estimation)
- Communauté d'Agglomération (piscine) : 5 005.00 €
- salle Bon Pasteur : 600.00 €

Ces Aides sont inscrites dans la comptabilité en recettes et en dépenses pour les mêmes montants



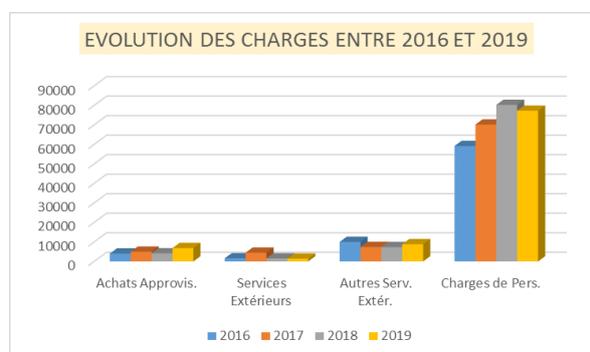
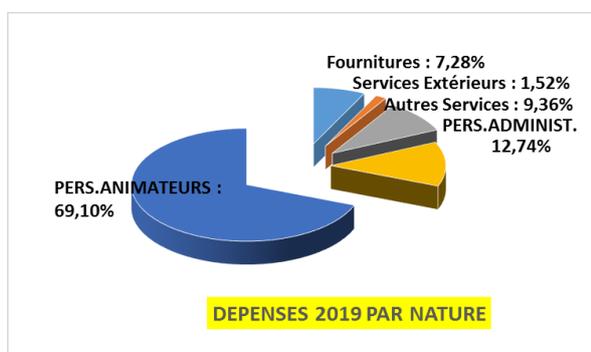
- Charges



Achat Approvisionnement (Fournitures, équipements...)	6 875.23
Services extérieurs (locations maintenance...)	1 436.77

Autres Services Extérieurs (formations des Personnels, frais de téléphone affranchissement...)	8 838.81
Salaires et charges salariales	77 249.39
- Personnel Administratif	(12 030.68)
- Personnels « Animateurs »	(35 218.71)

Total des Charges 94 400.20



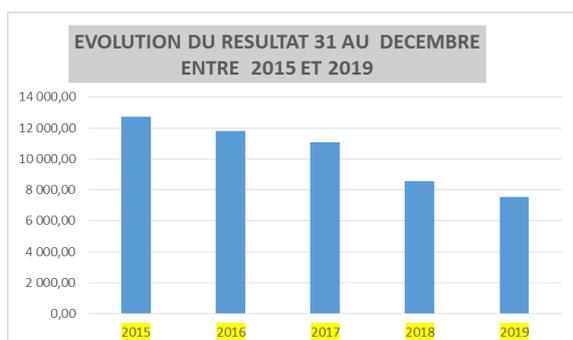
2 – RESULTAT DE L'EXERCICE

Recettes	101 966.78
Dépenses	94 400.20

Excédent repris au 1^{er} janvier dans la comptabilité

Excédent 7 566.58 de l'exercice 2020

(Rappel : Excédent 2015 : 12 716.05 – Excédent 2016 : 11 836.15 – Excédent 2017 : 11 096.57 – Excédent 2018 : 8 569.95)





Au 31 décembre 2019, la trésorerie s'élevait à 213 585.09 € répartie entre les Avoirs en Banque : Compte courant : 23 407.88 € - Livret A : 52 657.35 € - Compte Epargne Associatif : 137 519.86 €

E. RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

*Préparé par M. Alain BOUTERIGE et M. Alain GIRARDON et
présenté par M. Alain BOUTERIGE*

La comptabilité a été vérifiée, jugée sérieuse et rigoureuse, la situation financière est saine. Les comptes sont réguliers et sincères.

M. BOUTERIGE propose à l'assemblée de donner quitus à la trésorière et aux administrateurs.

F. VOTE DES RAPPORTS

Vote à main levée

Rapport moral : Pour 115 Contre 0 Abstention 0

Rapport d'activités : Pour 115 Contre 0 Abstentions 0

Rapport financier : Pour 115 Contre 0 Abstention 0

Quitus donné aux administrateurs



G. BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2020-2021

BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2020/2021

Le budget prévisionnel de la saison 2020-2021 a été élaboré à partir du constat des recettes et des dépenses des 3 dernières saisons sportives et de celles de l'exercice 2019.

Estimation des produits :

- Subventions diverses 5 000.00 soit 5.00 % des recettes
- Cotisations brutes 119 000.00 soit 94 000.00 de recettes nettes sans les Licences Fédérales soit 94.00 % des recettes
- Produits financiers 1 000,00 soit 1.00 % des recettes

TOTAL DES PRODUITS 125 000,00

Estimation des charges :

- Achat équipement fournitures 4 550.00 soit 4.55 % des dépenses
- Services Extérieurs 1 600.00 1.60 % «
- Autres charges de gestion 8 200,00 8.20 % «
- Salaires et Charges Personnel Administratif 18 250.00 18.25 % «
- Salaires et charges Personnels Animateurs 67 400.00 67.40 % «

TOTAL DES CHARGES 100 000,00

+ Reversements Licences Fédérales 25 000.00

TOTAL GENERAL DES CHARGES 125 000,00

Ce projet de budget adopté par le Comité Directeur du 25 juin 2020. Il est présenté en équilibre avec les objectifs suivants :

- Emploi d'un personnel administratif à temps partiel 15H./semaine
- Continuer à développer la communication notamment en direction d'un public plus jeune, et du sport santé bien être
- Mettre en place de nouvelles activités
- Demander des subventions pour aider à développer les activités liées à SSBE



Compte tenu de ces axes, les lignes de dépenses au niveau des charges de gestion ont été majorées pour permettre leur mise en œuvre

Vote à main levée : Pour 115 Contre 0 Abstention 0

H. COTISATIONS 2020/2021 POUR INFORMATION

Les tarifs

Suite à la révision des statuts, l'Article 4 du Titre I prévoit que « le montant de la cotisation et les modalités de versement sont fixés chaque année par le Comité Directeur et présentés pour information à l'Assemblée Générale ».

Les tarifs de la saison 2020-2021 ont été adoptés par le Comité Directeur du 25 Juin 2020 sans aucune augmentation par rapport aux tarifs de 2019-2020 de façon à ce que l'ALGAM reste accessible au plus grand nombre.



I. CANDIDATS AU COMITE DIRECTEUR

- JANIER Françoise
- DEMURE Danielle

Seuls peuvent voter les adhérents à jour de leur cotisation, présents ou représentés.

On propose un vote à main levée pour élire les candidats. Le vote à main levée est choisi par 115 voix pour



J. INTERVENTIONS DES ELUS

Intervention des représentants des Mairies d'AVERMES, MOULINS, YZEURE qui nous confirment la mise à disposition des salles actuelles dans la mesure de leur possibilité pour la saison prochaine. M. Faye (Avermes) confirme l'impossibilité du prêt d'une autre salle pendant les travaux de la salle des sports (jusqu'au 15 octobre 2020) sinon fermeture des locaux le temps des travaux.

M. KARI (Moulins) est conscient du manque d'hygiène dans la salle des Capucines et confirme un manque de moyen humain pour l'assurer.

M. Signoret, représentant des thermes de Bourbon annonce l'ouverture de la prochaine saison des thermes le 15/12/2020. Créneaux de 14h supprimés pour laisser la priorité aux curistes. Annonce des nouveautés : aquabike tous les soirs, soins complémentaires normalement réservés aux curistes ouvert à tous, et arrivée de la « mini-cure ».

K. QUESTIONS DIVERSES

Questions autour de l'absence de Nicole Aubin et de son éventuel retour : en arrêt maladie, son retour nécessitera l'ouverture d'un créneau spécial mais n'est pas impossible.

Quel est le nombre de place dans les cours du Palais des Sports ?

Salle Rythmique 32 + anim., Salle Karaté 18+ 1 anim., Grande salle 59 + 1 anim.

L. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00. Clôture de la réunion par des échanges informels autour d'un « pot en drive » préparé par la commission « organisation de l'évènementiel »

Moulins, le 16/09/2020

La Secrétaire, Eléonore OLEJNICZAK

La Présidente, Helena KOZMA-PAUL